

Pression travaux copropriété

Par jurassien, le 21/09/2015 à 20:46

Je suis propriétaire d'un appartement dans une copropriété dans laquelle nous sommes 3 propriétaires. Nous nous sommes constitué en syndic bénévole. Le copro 1 souhaitait faire des travaux dans les parties communes mais après une réunion il en a été décidé autrement. Le copro 1 a malgré tout effectué ces travaux dans une partie de l'immeuble, à ses frais sans aucune autorisation. Un an après, nous avons un problème de serrure sur une porte d'entrée de la copro. Le copro 1 m'invite chez lui et me somme de réaliser des travaux de rénovation avec le copro 2 en me menaçant de souder les portes de cette meme copro si rien n'est fait. Deux jours plus tard, il frappe à ma porte me menaçant de prévenir l'huissier pour constater les travaux effectués par ses soins.

Que dois je faire ? en sachant qu'il refuse toute communication verbale ?